MA/7	Préserver et redynamiser les zones humides connectées : marais à <i>Cladium</i> , roselières, cariçaies,
Enjeux (d. ∫ C.1.1)	Préserver la mosaïque de milieux naturels ello-rhénans  Préserver dans les Rieds le caractère humide des prairies, des zones palustres et des forêts alluviales sous la dépendance des inondations par débordement ou des remontées de nappe
Objectifs visés (₫. § C.1.1)	Assurer la conservation des milieux d'eau stagnante  Maintenir ou restaurer dans la mesure du possible la mosaïque d'habitats : forêts, prairies, cours d'eau, roselières et marécages avec une attention particulière pour les zones palustres et les milieux prairiaux

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés :

7210\* : Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae

**1044**: Agrion de Mercure **1042**: Leucorrhine à gros thorax

A021 : Butor étoilé A022 : Blongios nain

A029 : Héron pourpré

A081 : Busard des roseaux

A119 : Marouette ponctuée

A272 : Gorgebleue à miroir

Résultats attendus pour les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

Amélioration de la capacité d'accueil des espèces nicheuses (toutes les espèces d'oiseaux)

Maintien et développement de l'habitat des espèces d'intérêt communautaire (Agrion de Mercure et Leucorrhine à gros thorax)

Autres bénéfices écologiques :

Filtration de l'eau (rôle épurateur des roselières)

Garantir l'alimentation en eau pour éviter l'atterrissement des roselières ou l'assèchement des cariçaies

Contexte, description technique et recommandations :

Avant toute intervention, un diagnostic préalable est à réaliser sur les zones humides

- (A) : gestion des roselières et cariçaies
  - ⇒ curage/étrépage : enlèvement de la couche superficielle (de 5 à 30 cm) tout les 5 à 10 ans selon le degré d'atterrissement, permettant de rajeunir la roselière et de rehausser le niveau relatif de l'eau
  - ⇒ fauche hivernale par rotation sur une période de 3 à 5 ans, permettant de réduire l'invasion par les ligneux, de stimuler la croissance des roseaux, de rajeunir la roselière et de limiter l'accumulation de matière organique.
- **(B)**: gestion des marais à *Cladium* (habitat 7210\*)
  - ⇒ maintien de cladiaies à forte densité : privilégier une évolution spontanée du milieu, la dynamique naturelle étant très lente. Des interventions manuelles de déboisement peuvent être nécessaires pour éviter un envahissement par les ligneux. Dans ce cas, les interventions devront être entreprises avant l'âge de fructification des ligneux, ou, dans le cas contraire, en évitant les périodes de libération des semences
  - ⇒ conservation ou restauration de cladiaies ouvertes et diversifiées : fauche et pâturage extensif. La fauche pourra être réalisée tous les 3 à 5 ans, entre août et septembre, et sera accompagnée d'une exportation de la matière organique. Le Marisque étant particulièrement sensible aux inondations et au gel, il convient de prévoir un temps de repousse suffisant entre la fauche et les premiers gels. Il est également nécessaire d'assurer au milieu un temps d'inondation suffisant.

Bonnes pratiques associées à l'action :

Cas (A): Dans le cas de curage, laisser en place environ un tiers de la rhizosphère afin que la roselière puisse aisément repartir. De plus, comme le curage entraîne un ralentissement de la repousse des roseaux, il convient de procéder par tranches successives étalées sur 2 ou 3 ans.

Evacuation des produits de fauche afin d'éviter le développement d'espèces banales ou nitrophiles.

Maintien de petits arbustes disséminés dans la roselière pour favoriser la nidification du Blongios nain

Cas (B): Proscrire tout travaux de drainage et de modification de la microtopographie des milieux

Evacuation des produits de coupe des ligneux, en déstructurant au minimum le milieu

Références techniques et financières :

Fauche tournante et coupes réalisées avec un matériel adapté à faible portance, exportation des matériaux : environ 450 €/ha/an.

Moyens de mise en œuvre :

Contrat NATURA 2000 A TM 002 (travaux de restauration de tourbières et marais)

Contrat NATURA 2000 A TM 003 (décapages et étrépages ponctuels sur de petites placettes, en vue de favoriser l'ouverture du milieu et de développer des communautés pionnières d'habitats ou d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Contrat NATURA 2000 A TM 004 (lutte contre la fermeture du milieu : limitation, voire exclusion du développement de ligneux envahissants)

Contrat NATURA 2000 A HE 003 (entretien mécanique des formations végétales hygrophiles)

Agence de l'Eau Rhin Meuse : tout projet visant à maintenir, protéger ou améliorer le fonctionnement naturel des cours d'eau et des zones humides.

Collectivités territoriales : Trame Verte (Conseil Régional d'Alsace)

Conseil de mise en œuvre :

Cas (A): recensement et description biologique des roselières et cariçaies

Points de contrôle de la mise en œuvre de l'action :

Etat des lieux avant/après constitué par photographies

Indicateur d'évaluation de l'efficacité de l'action :

Suivi du degré d'atterrissement des milieux

Suivi du développement des milieux (taille des roselières, cariçaies, marais,...)

Suivi du niveau d'eau